

Devenez...

BREVET PROFESSIONNEL

ÉDUCATEUR CANIN

EN PRÉPARANT LE BREVET
PROFESSIONNEL :
ÉDUCATEUR CANIN



MÉTIER DE L'ANIMAL
DE COMPAGNIE

Métier
visé :

Éducateur canin en :

- Structure vétérinaire
- Centre d'éducation professionnel ou associatif
- Élevage
- Pension
- Association de protection animale
- Service d'aide aux personnes en difficulté sociale
- Municipalité
- Maison de retraite, EHPAD...



NIVEAU ET DURÉE

DIPLÔME DE NIVEAU 4
(BREVET PROFESSIONNEL) EN 9 MOIS

TAUX DE RÉUSSITE :

Retrouvez tous nos chiffres sur notre site internet.



Pourquoi choisir
Sup Santé Animale ?

- 4 semaines de stage
- Formation unique basée sur la Conduite Accompagnée du Chien © (méthode d'éducation dont plus de 500 vétérinaires ont bénéficié, qui permet le suivi préventif d'un chien dès 2 mois)
- Utilisation d'Evaleha © (logiciel d'évaluation environnement / homme / animal qui permet d'évaluer toute situation)
- 3 objectifs professionnels : chiens / chats de famille, protection et médiation animale
- Mises en situation continues au sein du centre de formation auprès de vrais clients
- Une formation assurée principalement par des praticiens en exercice
- Hébergements à proximité : résidence le Bois Blanc ou liste d'hébergements potentiels fournie sur demande

gE sup SANTÉ ANIMALE
Une marque du groupe Établières



Devenez...

ÉDUCATEUR CANIN

PROGRAMME

- **MATIÈRES GÉNÉRALES**
connaissances cynotechniques et cynophiles - mathématiques - informatique - expression communication - l'entreprise et son environnement socio-économique - gestion et commercialisation de ses prestations - réglementation
- **MATIÈRES PROFESSIONNELLES**
pratique d'éducation canine - conseil au client - mécanismes scientifiques influençant le processus d'éducation canine - stratégies éducatives adaptées aux chiens et chats de famille - stratégies éducatives adaptées aux chiens médiateurs et collaboration avec les travailleurs sociaux ou médicaux - stratégies éducatives adaptées à la protection animale pour prévenir l'abandon et faciliter l'adaptation du chien lors de l'adoption

Modalités d'inscription

- **Vous êtes titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme équivalent**
- **Vous devez justifier d'un an d'activité professionnelle**, peu importe quel domaine (avant ou après la formation) afin d'obtenir ce brevet.
- **Admission sur dossier et entretien de motivation** : Le dossier est à télécharger sur notre site à partir du mois de janvier. Envoi possible par mail ou par courrier sur simple demande.
- **Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emploi**
- **Formation en présentiel, accessible en formation initiale et continue, éligible au CPF**. Accessible par la VAE.
Nos équipes restent à votre disposition pour étudier votre projet de formation.

À l'issue de la formation

- Vous pourrez décoder les comportements des chiens et chats de compagnie, aider le propriétaire de l'animal à atteindre ses objectifs, évaluer l'impact des différentes interventions réalisées sur l'animal, conduire des cours particuliers et des cours collectifs, réaliser un programme d'intervention éducative, vérifier l'évolution des animaux et des propriétaires au fur et à mesure de l'intervention éducative
- Vous serez diplômé(e) d'un titre de niveau 4 reconnu par l'État, enregistré au RNCP et certifié sous l'autorité du Ministère chargé de l'Agriculture (Publication au JO du 22 mars 2005)



Contact

Sup Santé Animale École des Établières

7 rue Édouard Marchand
85600 Montaigu

supsanteanimale.montaigu@etablieres.fr

www.etablieres.fr

0970 808 221 (numéro non surtaxé)



Poursuite d'étude : possibilité de développer vos compétences en suivant d'autres formations ou d'entrer directement sur le marché du travail.
Validation de la formation complète uniquement
Si vous avez un diplôme de niveau BAC ou supérieur au BAC, les blocs de compétences en mathématiques et communication sont validés automatiquement par la DRAAF.
Pas d'équivalences ou de passerelles possibles